

# Dossier d'affaires

Dépôt institutionnel – Thèses et mémoires

**Direction des technologies et  
systèmes d'information**

Division des projets

Juin 2017



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Bibliothèque

# Historique de versions du document

VERSION	DATE	AUTEUR	PHASE	DESCRIPTION
[0.1]	2017-03-30	Aladin Raja	Analyse d'affaires	Version initiale
[0.2]	2017-05-31	Aladin Raja	Analyse d'affaires	Corrections de Guy Bilodeau
[0.3]	2017-06-27	Aladin Raja	Analyse d'affaires	Corrections demandée par CDI

# Table des matières

<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>4</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>5</b>
<b>1 Demande et contexte</b> .....	<b>6</b>
<b>2 Portée du mandat</b> .....	<b>8</b>
<b>3 Besoin d'affaires</b> .....	<b>9</b>
3.1 Origine .....	9
3.2 Justification.....	14
3.3 Énoncé des besoins d'affaires.....	15
<b>4 Parties prenantes</b> .....	<b>19</b>
<b>5 Hypothèses, contraintes et dépendances</b> .....	<b>25</b>
<b>6 Bénéfices d'affaires attendus</b> .....	<b>26</b>
6.1 Bénéfices d'affaires attendus .....	26
6.2 Mécanismes d'évaluation et de suivi des bénéfices.....	27
<b>7 Alignement sur la mission et les orientations stratégiques de la BUL</b> .....	<b>28</b>
<b>8 Solution recommandée</b> .....	<b>31</b>
8.1 Résumé de la solution recommandée .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8.2 Solutions rejetées .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>9 Ampleur du changement lié à la situation</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>10 Impacts organisationnels et humains liés à la solution</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 1 : protocole d'entente BUL – FÉSP – BSP</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 2 : Fonctionnalités du site theses.ulaval.ca</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 3 : liste des systèmes ou sites impactés</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 4 : irritants de l'application Archimède</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 5 : Statistiques</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 6 : Liste des vérifications effectuées par la FESP</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# Sigles et abréviations

**Bibliothèque de l'Université Laval** : BUL

**Bureau du Droit d'auteur** : BDA

**Faculté des études supérieures et postdoctorales** : FÉSP

**DGDAA** : Division de la gestion des documents administratifs et des archives

**Université Laval** : UL

**DI** : Dépôt institutionnel de l'UL

**OD** : Outil de découverte

**BAC** : Bibliothèque et Archives Canada

**Corpus<sup>UL</sup>** : L'appellation officielle du dépôt institutionnel de l'UL

**DTSI** : Direction des technologies et systèmes d'information (BUL)

**DSA** : Direction des services administratifs

**DSU** : Direction des services aux usagers

**DTI** : Direction des technologies de l'information

**Archimède** : Système hébergeant la collection des mémoires et thèses électroniques de l'UL

# Glossaire

**Thèses et mémoires électroniques** : ensemble des thèses et mémoires ayant été déposés électroniquement à la FÉSP (FESP) ou ayant été déposés papier entre 2006 et 2013 et numérisés par la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL).

**Thèses et mémoires numérisés** : ensemble des thèses et mémoires patrimoniales que la BUL a décidé de numériser.

**Thèses et mémoires patrimoniales** : ensemble des thèses et mémoires ayant été identifiés par la BUL comme ayant une valeur historique.

**Licence de diffusion résiliée** : licence proposée par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) par laquelle l'étudiant résilie sa licence de diffusion avec l'Université Laval (UL)

**Dossier d'évaluation de l'étudiant** : dossier de l'étudiant géré par la FESP de l'acceptation dans un programme d'étude à la diplomation. Ce dossier contient tous les documents relatifs au cheminement de l'étudiant (formulaire, correspondance administrative, thèse et mémoire, etc.).

**Processus d'évaluation** : ensemble d'activités et de tâches encadrant le cheminement de l'étudiant de son acceptation dans un programme jusqu'à sa diplomation.

**Bilan de conversion** : les bilans de conversion permettaient à la BUL de repérer certains problèmes qui avaient un impact majeur sur la diffusion et la conservation des thèses et des mémoires. Ces problèmes étaient communiqués à la FESP qui contactait les étudiants afin de solutionner les cas.

**BANNER** : le système de gestion des études implanté en 2009 qui traite toutes les données relatives aux étudiants. C'est l'environnement informatique que les conseillers à la gestion des études et les agentes de gestion des études utilisent au quotidien dans le traitement des dossiers étudiants, de l'admission à la diplomation.

# 1 Demande et contexte

<b>Titre du projet :</b>	DI-THÈSES ET MÉMOIRES
<b>Promoteur :</b>	Guy Bilodeau
<b>Analyste d'affaires :</b>	Aladin Raja

La BUL a pour mission d'offrir aux usagers une expérience de qualité en matière de navigation et de repérage de l'information. Un accès unique, simple et rapide aux contenus et ressources documentaires demeure l'une de ses priorités.

Les thèses et mémoires sont des documents témoignant du dynamisme et de la qualité des programmes d'enseignement et de recherche d'une institution universitaire. La qualité d'une université est reflétée, entre autre, par celles des travaux produits par ses étudiants.

La collection des thèses et mémoires électroniques de l'UL est le fruit d'une collaboration de plus de 15 ans entre la FESP et la BUL. Sans cette alliance, la collection électronique serait restée à l'état de projet pilote. La FESP, en créant le dépôt électronique facultatif puis obligatoire, a garanti l'apport constant de nouveaux documents numériques dans la collection. La Bibliothèque, par son expertise technologique, en assure la diffusion, comme formalisé dans le Protocole d'entente BUL – FÉSP de 2013 (voir annexe) et plus généralement par le règlement des études de l'UL (#176) :

*« À moins de circonstances exceptionnelles, les mémoires et les thèses déposées à la Faculté des études supérieures et postdoctorales sont conservées à la Bibliothèque de l'Université Laval et transmises à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Par leur intermédiaire, ils sont rendus disponibles en libre accès. »<sup>1</sup>*

Récemment, la FESP a complètement révisé ses processus de dépôt. Si le dépôt électronique demeure obligatoire, le dossier d'évaluation de l'étudiant, contenant les formulaires ainsi que les documents de la thèse ou du mémoire, est à présent entreposé dans Constellio<sup>2</sup>, le système de gestion de documents choisi par la Division de la gestion des documents administratifs et des archives (DGDA).

La plateforme de diffusion des thèses et mémoires a tout d'abord été développée localement. Elle a ensuite été migrée dans Archimède, le premier dépôt institutionnel en code source ouvert de la Bibliothèque, créée en 2006.

**Dans ce contexte, la BUL vise à évaluer l'opportunité d'utiliser le nouveau dépôt institutionnel Corpus<sup>UL</sup> comme nouvelle plateforme de diffusion des thèses et mémoires de l'UL en provenance de la FÉSP.**

Cette initiative s'inscrit en cohérence avec la vision de la BUL en ce qui concerne :

- L'infrastructure de recherche;
- L'appui à la formation;
- Le développement et la diffusion des ressources documentaires.

---

<sup>1</sup> Extrait du Règlement des études, édition du 1<sup>er</sup> janvier 2017 - <https://www.ulaval.ca/notre-universite/documents-officiels.html>

<sup>2</sup> <https://constellio.com/>

**Les objectifs de ce mandat sont les suivants :**

1. Améliorer la diffusion des thèses et mémoires électroniques et numérisés;
2. Simplifier les processus de diffusion des thèses et mémoires;
3. Mieux mesurer l'utilisation de la collection des thèses et mémoires électroniques et numérisés.

## 2 Portée du mandat

### Inclus



- La diffusion des thèses et mémoires électroniques courantes
- La diffusion des thèses et mémoires patrimoniales dont nous n'avons pas la licence de diffusion
- La migration des thèses et mémoires d'Archimède vers Corpus<sup>UL</sup>
- La consultation sur place des thèses et mémoires dont la licence de diffusion est résiliée.
- La diffusion et la conversion des annexes (video, audio, etc.)
- La mise à jour des processus de travail de la BUL et de la FESP pour la diffusion
- Le contrôle technique des documents à diffuser
- La gestion des retraits des documents
- Le mécanisme d'intégration avec Ariane
- Le moissonage par d'autres institutions (BAC, Erudit, etc.)

### Exclus



- La diffusion des thèses et mémoires pendant la période d'embargos
- La diffusion des essais de baccalauréats et de maîtrises
- l'intégration avec les processus de dépôt de la FESP (dépôt initial, dépôt final)
- La conservation des thèses et mémoires
- L'envoi aux archives des thèses et mémoires électroniques depuis 2002



# 3 Besoin d'affaires

## 3.1 Origine

### Un peu d'histoire

La collection des thèses et mémoires de l'UL est l'un des premiers projets numériques d'envergure de la Bibliothèque. Débutée officiellement en septembre 2001 sur la base d'un dépôt électronique volontaire à la FESP, la collection compte aujourd'hui près de 10 000 documents<sup>3</sup>. Elle s'enrichit annuellement en moyenne de 850 documents.

L'année 2006 marque un tournant dans l'évolution de la collection. En effet, le format XML a été abandonné au profit du PDF/a et tous les documents, qu'ils soient déposés papier ou électronique à la FESP, sont diffusés dans la collection. Ces décisions ont grandement contribué à l'accroissement de la collection.

En 2013, la FÉSP instaure le dépôt électronique obligatoire.

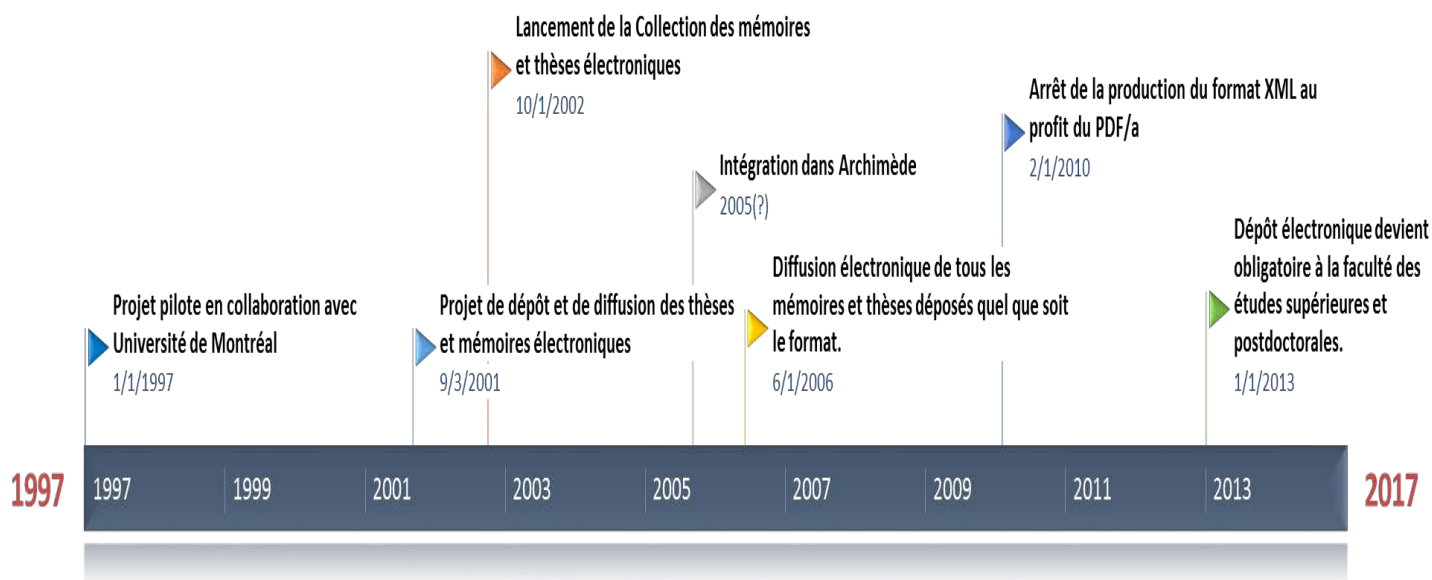


Figure 1: les étapes essentielles de la collections des mémoires et thèses électroniques.

<sup>3</sup> En date du 31 mars 2017, la collection comprend 9 492 documents dans Archimède, dont 3 277 Doctorats et 6 215 Maîtrises. 9 492 en format PDF et 821 en format HTML.

## Projet de numérisation

La Bibliothèque a également entrepris, à partir de 2012, un projet de numérisation des thèses patrimoniales. Les thèses produites dans le cadre de ce projet sont diffusées dans Archimède uniquement si nous avons les droits de diffusion (domaine public, autorisation de l'auteur ou des ayants droit). Les autorisations n'ont été obtenues que pour une minorité de documents. La majorité de cette collection patrimoniale est référencée dans Ariane et l'accès se fait à partir d'un répertoire sécurisé pour limiter l'accès à la communauté universitaire.

Le projet de numérisation consiste essentiellement à identifier et à numériser des corpus de thèses patrimoniales. Les démarches pour obtenir les permissions de reproduction et de diffusion auprès de l'auteur ou de ses ayants droit n'ont pas été effectuées. La Bibliothèque n'a pas actuellement de processus établi pour effectuer ce genre de vérification.

## Localisation des thèses et mémoires

Les thèses et mémoires en format papier sont conservés depuis les débuts de l'UL par la DGDA. Toutefois, le référencement systématique de la collection n'a débuté qu'en 1941. Les thèses et mémoires imprimés peuvent être consultés sur place dans la collection des thèses et livres rares de la Bibliothèque.

Les thèses et mémoires déposés en format électronique, sont uniquement disponibles dans Archimède. La DGDA ne dispose d'aucune copie de ces documents.

Le tableau ci-dessous présente la disponibilité des différents formats d'exemplaires des thèses et mémoires à la DGDA et à la BUL, de 1941 jusqu'à aujourd'hui.

**Rouge : ne conserve aucun exemplaire**

**Orange : ne détient qu'une partie des exemplaires**

**Vert : détient tous les exemplaires**

	DGDA	BUL
Avant 1941	Vert	Rouge
1941-2002	Vert	Orange
2002-2006 (Papier)	Vert	Orange
2002-2006 (électronique)	Rouge	Vert
2006-2013 (papier)	Vert	Rouge
2006-2013 (numérisé)	Rouge	Vert
2006-2013 (électronique)	Rouge	Vert
2013-2017	Rouge	Vert
2017-	Début de l'implication de la DGDA pour l'électronique	

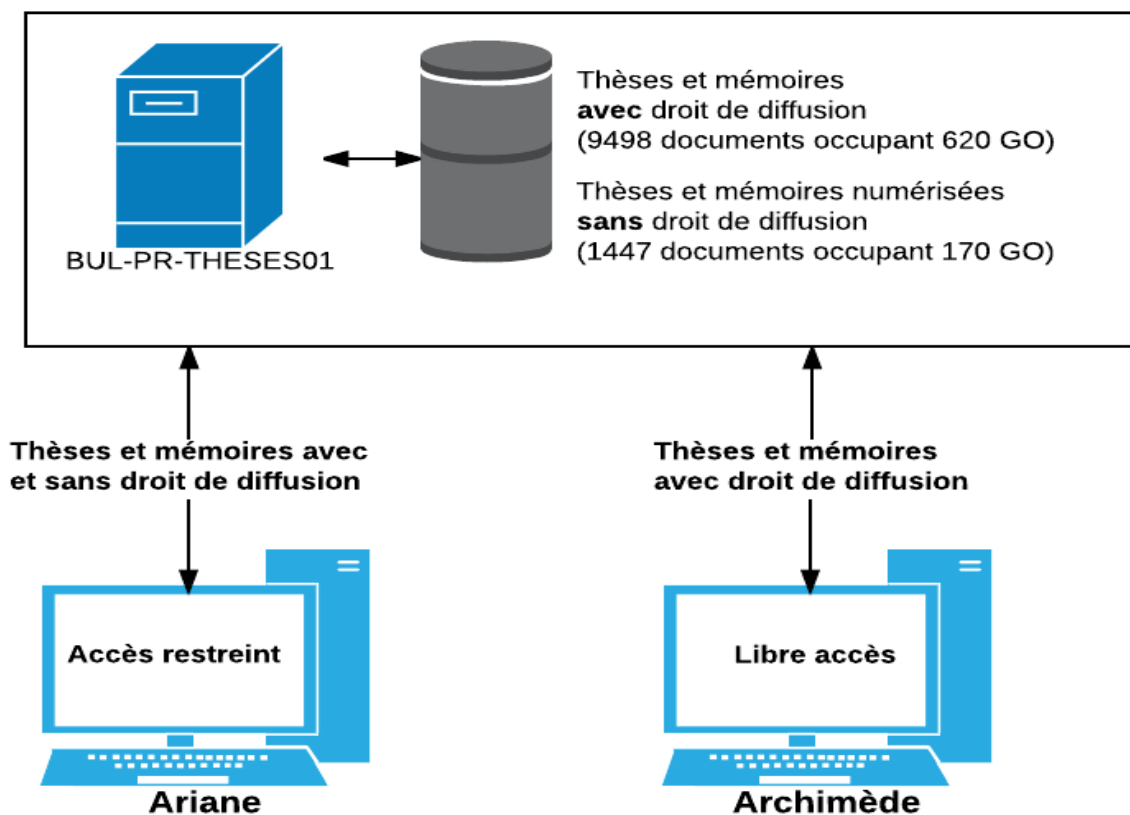
Le tableau suivant fait état de la situation actuelle et établit la situation cible en ce qui a trait à l'**emplacement des exemplaires et au référencement** des thèses et mémoires dans les systèmes de la BUL.

Rouge : absent

Vert : présent

<b>Situation actuelle</b>		
<b>Emplacement des exemplaires</b>	<b>Ariane</b>	<b>Archimède</b>
<b>Papiers</b>		
<b>Numérisés sans droit de diffusion</b>	Accès restreint	
<b>Numérisés avec droit de diffusion</b>		
<b>Électroniques avec droit de diffusion</b>		
<b>Électroniques dont la licence est résiliée</b>		
<b>Référencement</b>	<b>Ariane</b>	<b>Archimède</b>
<b>Thèses et mémoires électroniques et numérisés</b>	Accès restreint pour les thèses et mémoires disponibles dans Archimède	
<b>Thèses et mémoires papiers</b>		
<b>Situation cible</b>		
<b>Emplacement des exemplaires</b>	<b>Ariane</b>	<b>Corpus<sup>UL</sup></b>
<b>Papiers</b>		
<b>Numérisés sans droit de diffusion</b>		
<b>Numérisés avec droit de diffusion</b>		
<b>Électroniques avec droit de diffusion</b>		
<b>Électroniques dont la licence est résiliée</b>		Consultation sur place
<b>Référencement</b>	<b>Ariane</b>	<b>Corpus<sup>UL</sup></b>
<b>Thèses et mémoires électroniques et numérisés</b>		
<b>Thèses et mémoires papiers</b>		

Le schéma suivant présente l'emplacement physique des documents, l'espace disque utilisé et les informations transmises à Ariane et à Archimède.



On remarque que les thèses et mémoires avec droit de diffusion sont repérables dans Ariane, mais leur accès est restreint alors qu'elles sont en libre accès dans Archimède. Les thèses et mémoires sans droit de diffusion sont, par contre, repérables seulement dans Ariane et leur accès est restreint.

### Conservation

Dans le cadre d'une entente entre la BUL et la DGDAA passée en mai 2012<sup>4</sup>, la Bibliothèque s'est engagée à conserver les thèses et mémoires en format électronique en attendant que la DGDAA se dote d'un dépôt numérique fiable. La DGDAA s'est récemment engagée dans la conservation des documents numériques. Un projet pilote est actuellement en cours avec le système de gestion de document Constellio. La gestion de calendrier de conservation pour les documents électroniques est déjà implantée dans certains services et la DGDAA a réalisé un projet pilote avec la FÉSP pour le dépôt du dossier d'évaluation de l'étudiant.

La DGDAA tient son mandat du Secrétariat général qui lui a confié la responsabilité « *d'assurer la gestion des documents administratifs; de constituer la mémoire de l'Université et de sa communauté par le traitement, la*

<sup>4</sup> Entente relative à la conservation, la consultation et la diffusion des thèses et mémoires produits par l'UL.

*conservation et la diffusion des archives institutionnelles et non institutionnelles associées à l'Université [...] »<sup>5</sup>. Pour les thèses et mémoires de l'UL, ce mandat trouve des échos dans la responsabilité de la Bibliothèque, comme mentionné dans le règlement des études : « les mémoires et les thèses déposés à la Faculté des études supérieures et postdoctorales sont conservés à la Bibliothèque de l'Université Laval et transmis à Bibliothèque et Archives Canada. »*

## **Diffusion des thèses et mémoires**

La diffusion en libre accès des thèses et mémoires est un mandat de la BUL défini dans le règlement des études de l'UL. Avec le dépôt, la diffusion est un des aspects fondamentaux du programme des thèses et mémoires électroniques.

La diffusion en libre accès ne peut être assurée que si certaines conditions préalables sont respectées :

- Les contenus reproduits dans la thèse ou le mémoire doivent être conformes au droit d'auteur. Ceci inclut non seulement les bonnes pratiques de citation, mais aussi, dans le cas des thèses et mémoires avec insertion d'article, l'obtention des permissions de reproduction de la part des co-auteurs ou de l'éditeur.
- L'étudiant étant reconnu comme seul titulaire des droits d'auteur, la diffusion des thèses et mémoires ne peut se faire sans son accord.

Pour répondre à ces conditions, la FESP a inclus dans ces processus plusieurs formulaires spécifiques :

- L'autorisation de diffusion par le(s) coauteur(s) d'un article inséré dans le mémoire ou la thèse (FES-100);
- Licence non exclusive de diffusion du mémoire ou de la thèse (FES-102);
- Demande de restriction de diffusion du mémoire ou de la thèse (FES-106) et Demande de prolongation du délai de restriction (FES-106B).

Il existe également un formulaire utilisé dans les cas où l'étudiant exige de revenir sur la cession de droit de diffusion. Ce formulaire n'est pas disponible sur le site de la FESP. Il n'est utilisé qu'au cas par cas.

Dans le règlement des études, la Bibliothèque est également responsable de transmettre les documents à Bibliothèque et Archives Canada.

Actuellement, il n'y a pas d'activité de sensibilisation coordonnée entre la FESP et la BUL pour les enjeux et avantages relatifs à la diffusion en libre accès sur le Web (droits d'auteurs, etc.). La FESP gère les restrictions de diffusion et autres formulaires, mais ne fait pas de prévention ou de sensibilisation. Cette fonction est en partie assumée par le Bureau du Droit d'auteur (BDA).

---

<sup>5</sup> Extrait de la *Politique de gestion des documents administratifs et des archives* en vigueur depuis le 18 mai 2016. <https://www.ulaval.ca/notre-universite/documents-officiels.html>

## 3.2 Justification

---

L'évaluation de la situation actuelle réalisée dans le cadre de ce mandat a permis de faire état des différentes caractéristiques du dépôt et de la diffusion des thèses et mémoires de l'UL dont certaines suffisent à justifier la migration de la collection des thèses et mémoires électroniques dans Corpus<sup>UL</sup> :

**En premier lieu, le déclin de la technologie assurant la diffusion de la collection.** Les thèses et mémoires sont diffusés dans Archimède depuis 2006. Au fil temps, Archimède a peu à peu perdu sa vocation de dépôt institutionnel pour se limiter exclusivement à la diffusion des thèses et mémoires électroniques. La majorité des fonctionnalités du système (gestion des droits, accès administrateur pour les configurations avancées, gestion des versions) n'a plus été utilisée et les améliorations apportées se sont limitées à l'interface de recherche et de consultation.

**En deuxième lieu, les modifications technologiques majeures pour le moissonnage** des thèses et mémoires opérés par BAC dans le cadre de son programme Thèses Canada<sup>6</sup>. BAC procède jusqu'au printemps 2017 à la mise à niveau de son moteur de moissonnage qui utilisera le protocole Open Archives Initiative Object Reuse and Exchange ([OAI-ORE](#)) au lieu du Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting ([OAI-PMH](#)) actuellement en place. Archimède est compatible avec le protocole OAI-PMH, mais pas avec OAI-ORE. En conséquence, les thèses et mémoires ne sont plus récoltés par BAC depuis le mois de mai 2017. La Bibliothèque étant mandatée par l'Université pour assurer le transfert des thèses et mémoires à BAC, il est indispensable de rester conforme au programme de moissonnage de Thèses Canada.

**Enfin, en avril 2016, l'UL a mis en place un nouveau dépôt institutionnel, [Corpus<sup>UL</sup>](#).** Le dépôt utilise la technologie à code source ouvert DSpace<sup>7</sup> et est destiné aux étudiants et chercheurs de l'Université pour diffuser et entreposer leurs publications. DSpace est conforme aussi bien au protocole Open Archives Initiative Object Reuse and Exchange ([OAI-ORE](#))<sup>8</sup> qu'au Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting ([OAI-PMH](#)).

---

<sup>6</sup> <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/theses/Pages/theses-canada.aspx>

<sup>7</sup> <http://www.dspace.org/>

<sup>8</sup> Il est possible de consulter les données en format ORE sur le site de démonstration de DSpace : <http://demo.dspace.org/oai/request?verb=ListMetadataFormats>

## 3.3 Énoncé des besoins d'affaires

---

Les besoins d'affaires se divisent en besoins opérationnels et en besoins stratégiques.

### 1. Besoins opérationnels

#### Migration des thèses et mémoires

- Effectuer une migration en lot des thèses et mémoires d'Archimède en allant chercher les métadonnées disponibles dans Ariane et les documents correspondant à chacune des thèses et mémoires afin de les déposer dans l'infrastructure de Corpus<sup>UL</sup>. Une vérification et une bonification des métadonnées seront nécessaires avant de rendre disponible le contenu de chaque thèse et mémoire au grand public.
- Effectuer le retrait de la plateforme Archimède lorsque le transfert de l'ensemble des thèses et mémoires vers Corpus<sup>UL</sup> est effectué avec succès (déréférencement, code source d'Archimède etc.).

#### Dépôt et diffusion

- Offrir dans Corpus<sup>UL</sup> un mécanisme de dépôt efficace pour les thèses et mémoires électroniques et numérisées.
- Offrir un accès libre et gratuit à l'ensemble des thèses et mémoires déposés dans Corpus<sup>UL</sup> dans le respect des licences d'utilisation.
- Permettre la demande de retrait des thèses et mémoires numérisées sans droit de diffusion.
- Trouver un équilibre entre les vérifications technologiques effectuées au début du processus d'évaluation (dépôt initial) pour assurer une bonne diffusion et les compétences techniques de la FESP et de l'étudiant afin de ne pas retarder la diplomation.
- Définir les critères que la BUL doit vérifier avant de mettre en ligne les thèses et mémoires de l'UL.
- Modéliser le processus de travail entre la BUL et la FESP pour la diffusion des thèses et mémoires afin de clarifier les activités et les responsabilités de chaque intervenant.
- Permettre la diffusion des documents annexes (vidéo, audio, site Web, logiciel, etc.)
- Gérer la consultation sur place pour les thèses et mémoires dont la licence a été résiliée.
- Assurer une diffusion des informations contenues dans les thèses et mémoires telles qu'envoyées par l'étudiant (par exemple : les exposants, les bases et les langues autres que le français et l'anglais).
- Profiter des améliorations apportées dans Corpus<sup>UL</sup> et ne pas subir des régressions significatives par rapport aux fonctionnalités déjà offertes dans Archimède.

#### Interopérabilité

- Permettre le référencement des thèses et mémoires dans Ariane ou l'outil de découverte (OD) et assurer une synchronisation de la mise à jour des métadonnées avec Corpus<sup>UL</sup>.
- Assurer la conformité avec le protocole de récolte des données de BAC.
- Assurer une continuité du référencement de la collection des thèses et mémoires dans les plateformes suivantes : OpenDOAR, OpenROAR, OpenArchives et Open Access Directory. (Voir Annexe).
- Assurer une continuité du moissonnage de nos thèses et mémoires de la part des plateformes suivantes : Érudit, WorldCat, NDLTD, Open Acces Theses and Dissertation, etc (Voir Annexe).

### **Statistiques et rapports**

- Offrir des statistiques d'utilisation et de consultation des thèses et mémoires afin de suivre et de vérifier l'atteinte des bénéfices escomptés.

## **2. Besoins stratégiques**

### **Droit de diffusion**

- Assurer la diffusion des thèses et mémoires en conformité avec les ententes de confidentialité signées par l'UL ou ses représentants avec des entreprises privées dans le cadre de travaux effectués par les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

### **Collaboration et partage**

- Conjointement avec la FESP, sensibiliser les étudiants aux enjeux et avantages d'une diffusion en libre accès sur le Web.
- L'inclusion des thèses dans Corpus<sup>UL</sup> rend encore plus importante notre participation à la communauté DSpace (contribuer au développement, participer aux groupes d'utilisateurs, rapporter des bogues, contribuer à la documentation).

### **Conservation**

- Établir un partenariat de mise en commun et de partage d'expertise avec la DGDA pour la mise en place d'un service conjoint entre la BUL et la DGDA de conservation à long terme des thèses et mémoires électroniques.



# 4 Parties prenantes

Les parties prenantes d'un projet consistent en une personne, un groupe ou une organisation qui ont un intérêt dans le projet proposé, qui peuvent en subir l'impact, avoir une influence sur le projet ou y contribuer. Elles ont différents niveaux de responsabilité et d'autorité qui peuvent évoluer tout au long du cycle de vie du projet. Leur responsabilité et leur autorité vont de contributions occasionnelles à une participation plus active à certaines étapes du projet, et cela peut avoir une incidence importante sur les délais et les résultats attendus.

Les pages suivantes présentent les résultats de l'analyse des parties prenantes internes et externes liées à la mise en place d'une bibliothèque numérique.

PARTIES PRENANTES				ATTENTES, OBJECTIFS, INTÉRÊTS, PRÉOCCUPATIONS
	Groupes ou personnes	Initiales ou mot clé	Provenance	
1.	Bibliothèque de l'UL	BUL	Interne	<p><b>Quels sont les objectifs et préoccupations de la BUL pour la diffusion des thèses et mémoires électroniques?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la diffusion des thèses et mémoires électroniques et numérisés.</li> <li>• Simplifier les processus de diffusion des thèses et mémoires.</li> <li>• Mieux mesurer l'utilisation de la collection des thèses et mémoires électroniques et numérisés.</li> </ul>
2.	Faculté des études supérieures et postdoctorales	FESP	Externe	<p><b>Quels sont les impacts des changements du processus de dépôt des thèses et mémoires de la FESP sur le processus de diffusion ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La disparition du bilan de conversion et une vérification sommaire au moment du dépôt initial du manuscrit. Au dépôt final, on fait une ultime validation, mais seulement sur certains points plus à risque. Les validations se font la plupart du temps à partir du fichier Word parce que c'est plus facile de naviguer dans le document à partir de sa table des matières. Dans le processus, on ouvre quand même le PDF à un certain moment pour voir, notamment, s'il fonctionne et si les images sont belles et bien présentes. Je ne crois pas qu'on le fasse de manière systématique pour le moment, mais on pourra ajuster notre procédure si c'est requis. Par contre, pour le LaTeX, on ne va pas très loin. À ce que je sache, on ne fait aucune vérification des fichiers sources.</li> <li>• L'adoption de Constellio pour effectuer le dépôt final. Les étapes du processus d'évaluation vont continuer à être gérées comme d'habitude.</li> </ul>

				<p><b>Quels sont les irritants que la FESP rencontre avec le processus de transmission des thèses et mémoires à la BUL ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vérifications techniques de diffusion freinent le processus de diplomation de l'étudiant (perte de bourse, d'emploi, etc.).</li> <li>• Manque de ressources et de compétences techniques du côté de la FESP pour résoudre les problèmes techniques rattachés à la diffusion.</li> <li>• Communication inefficace entre la BUL et la FESP pour la résolution des problèmes techniques liées à la diffusion et les modifications dans les procédures de dépôt</li> </ul> <p><b>Quels sont les changements que nous devons faire pour améliorer le processus de diffusion des thèses et mémoires ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser l'étudiant à la valeur ajoutée de la diffusion de sa thèse à grande échelle et de l'intervention de la BUL après le processus d'évaluation.</li> <li>• Sensibiliser l'étudiant et les évaluateurs sur l'importance de se conformer aux règles d'éthique (citation, etc.).</li> <li>• Mettre en place des mécanismes légaux pour gérer la diffusion dans le respect des droits d'auteur.</li> </ul>
5.	<b>Division de la gestion des documents administratifs et des archives</b>	DGDAA	Externe	<p><b>Quels sont les changements apportés par Constellio au processus de dépôt des thèses et mémoires ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fin du projet pilote avec la Constellio est prévue pour septembre 2017.</li> <li>• Pour le moment, Constellio gère le calendrier de conservation sur cinq ans, mais permet aussi la gestion de document (suivi de tâche, alerte sur des actions).</li> <li>• La DGDAA considère que le dossier d'évaluation est l'actif de la FESP et que les thèses et mémoires comme des documents administratifs liés à l'enseignement (obtention d'un diplôme / grade) et non comme des documents de recherche, mais cela ne changent rien pour le calendrier de conservation.</li> <li>• La DGDAA a un mandat de conservation et de diffusion, mais pour la diffusion des thèses et mémoires, elle semble considérer que le mandat est assuré par la Bibliothèque.</li> <li>• La création par le DGDAA de deux centres de données redondant pour la conservation à long terme est prévue.</li> </ul>

				<p><b>Quelles sont les interventions effectuées sur les thèses et mémoires envoyés par la FESP ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune intervention de conservation pérenne n'est faite pour le moment par le DGDAA. Ces interventions sont prévues pour la conservation à long terme.</li> <li>• La conservation pérenne pourrait être assurée par un autre système que Constellio (Archimetica, etc.)</li> <li>• Pour la FESP, la DGDAA conserve le dossier d'évaluation. Ce dossier est créé au moment de l'admission de l'étudiant à un programme. Il contient les différentes versions de la thèse ainsi que tous les formulaires et la correspondance.</li> <li>• La FESP avait la volonté d'utiliser Constellio pour automatiser le processus d'évaluation, mais des enjeux de sécurités n'en ont pas permis la réalisation.</li> </ul> <p><b>Est-ce que la BUL peut avoir accès aux thèses et mémoires disponibles dans Constellio ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La DGDAA peut donner des accès au répertoire dans Constellio pour télécharger les documents localement et les déposer par la suite dans Corpus<sup>UL</sup></li> <li>• Il est possible de déposer la version de diffusion dans Constellio si elle diffère de celle déposée par l'étudiant.</li> <li>• Les thèses et mémoires retirés de la collection à la demande de l'auteur pourraient être entreposés dans Constellio.</li> <li>• La DGDAA est ouverte à ce que la BUL envoie les thèses et mémoires électroniques déposés par les étudiants depuis 2002</li> </ul>
--	--	--	--	---

# 5 Hypothèses, contraintes et dépendances

## Hypothèses

Nous présumons que nous avons la majorité des thèses et mémoires dont la licence de diffusion est résiliée ou n'a pas été signée par l'étudiant.

## Contraintes et enjeux

La BUL intervient après le processus de diplomation ce qui rend impossible la communication avec l'étudiant en cas de problème. Voici quelques cas que l'équipe de la Bibliothèque a rencontrés au cours des années :

- Fichiers LaTeX incomplets qui ne permettaient pas la compilation d'un PDF;
- Document source et document PDF de l'étudiant différent;
- PDF de l'étudiant impossible à ouvrir;
- Carrés blancs qui remplaçaient des symboles ou des lettres dans le document source et le PDF;
- Autre format source que Word, ODT et LaTeX.

Les changements récents dans le processus de dépôt de la FESP nous contraignent à clarifier les rôles et responsabilités de chaque intervenant impliqué dans le processus de diffusion des thèses et mémoires.

Le dépôt électronique est encadré par certaines règles technologiques définies par la Bibliothèque et la FESP. Il n'y a que trois formats de fichiers autorisés (Word, LaTeX, Open Document Format), auxquels s'ajoutent des formats pour le multimédia (image, vidéo, son). Au moment du dépôt final, l'étudiant doit transférer deux exemplaires de son document, l'un en format original (Word, Latex ou ODT) et l'autre en format PDF.

L'étape de bilan de conversion est amenée à disparaître avec les modifications du processus de travail de la FESP et l'inclusion des dossiers d'évaluation de l'étudiant dans le système de gestion de document administratif (Constellio) de la DGDA.

## Dépendances

La BUL dépend de la DGDA pour récupérer les documents entreposés pour corriger d'éventuels dysfonctionnements avec les documents diffusés.

La BUL dépend de la disponibilité et de la mise à jour des notices d'autorité de Symphony pour effectuer un catalogue adéquat des thèses et mémoires dans Corpus<sup>UL</sup>.

# 6 Bénéfices d'affaires attendus

## 6.1 Bénéfices d'affaires attendus

Pour déterminer le nombre de téléchargement et de visite que nous voulons atteindre, nous avons consulté les statistiques d'utilisation des thèses et mémoires dans d'autres dépôts institutionnel (voir Annexe 5)

Catégorie	Bénéfices d'affaires	Indicateurs	Cibles
<b>Visibilité</b>	Offrir une meilleure visibilité des thèses et mémoires de l'UL	Le nombre de téléchargement des thèses et mémoires sur une période de temps dans CorpusUL	<b>50 000</b> téléchargements sur une période d'une année
		Le nombre de visite de la collection des thèses et mémoires sur une période de temps	<b>100 000</b> visites sur une période d'une année
<b>Diffusion</b>	Offrir une meilleure diffusion des thèses et mémoire de l'UL	Diminuer le nombre de reproductions du PDF de diffusion par la BUL	<p><b>État actuel :</b></p> <p>10 % des thèses et mémoires ont nécessité une reproduction du PDF par la BUL pour les rendre conformes à la diffusion pour l'année 2016-2017</p> <p><b>État cible :</b></p> <p>Diminuer de 3 % le nombre de reproductions du PDF sur une période d'une année</p>
		Respecter le délai de diffusion des thèses et mémoires	À déterminer pendant la phase de conception

## 6.2 Mécanismes d'évaluation et de suivi des bénéfices

L'évaluation des bénéfices est un processus visant à déterminer en continu le progrès du projet, en vue de la réalisation de ses objectifs. Le suivi est entrepris une fois le projet démarré et se poursuit tout au long de son cycle de vie.

Il a pour but de surveiller l'évolution de l'exécution des indicateurs fixés et de mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité du produit livré. Il aide à déterminer si le projet se déroule comme prévu, si les activités mises en œuvre ont eu l'impact escompté et si des changements s'imposent.

Le tableau de suivi décisionnel est un outil qui permet de structurer le processus de prise de décision en focalisant l'analyse sur le suivi des indicateurs, des causes possibles des mauvais résultats et des actions correctrices qu'elles nécessitent.

Voici un exemple pour un indicateur dans le tableau de suivi décisionnel :

Indicateurs	Résultats	Cibles	Écart / variation	Causes Facteurs Origines	Actions correctrices et mobilisatrices	
					Actions entreprises	Où en est-on rendu?
	À mesurer		À calculer	De quels causes et facteurs doit-on tenir compte pour bien comprendre les résultats?	Quelles actions seront entreprises pour corriger la situation ou maintenir la bonne performance?	Dans les cas où des actions ont déjà été entreprises, où en est-on rendu?

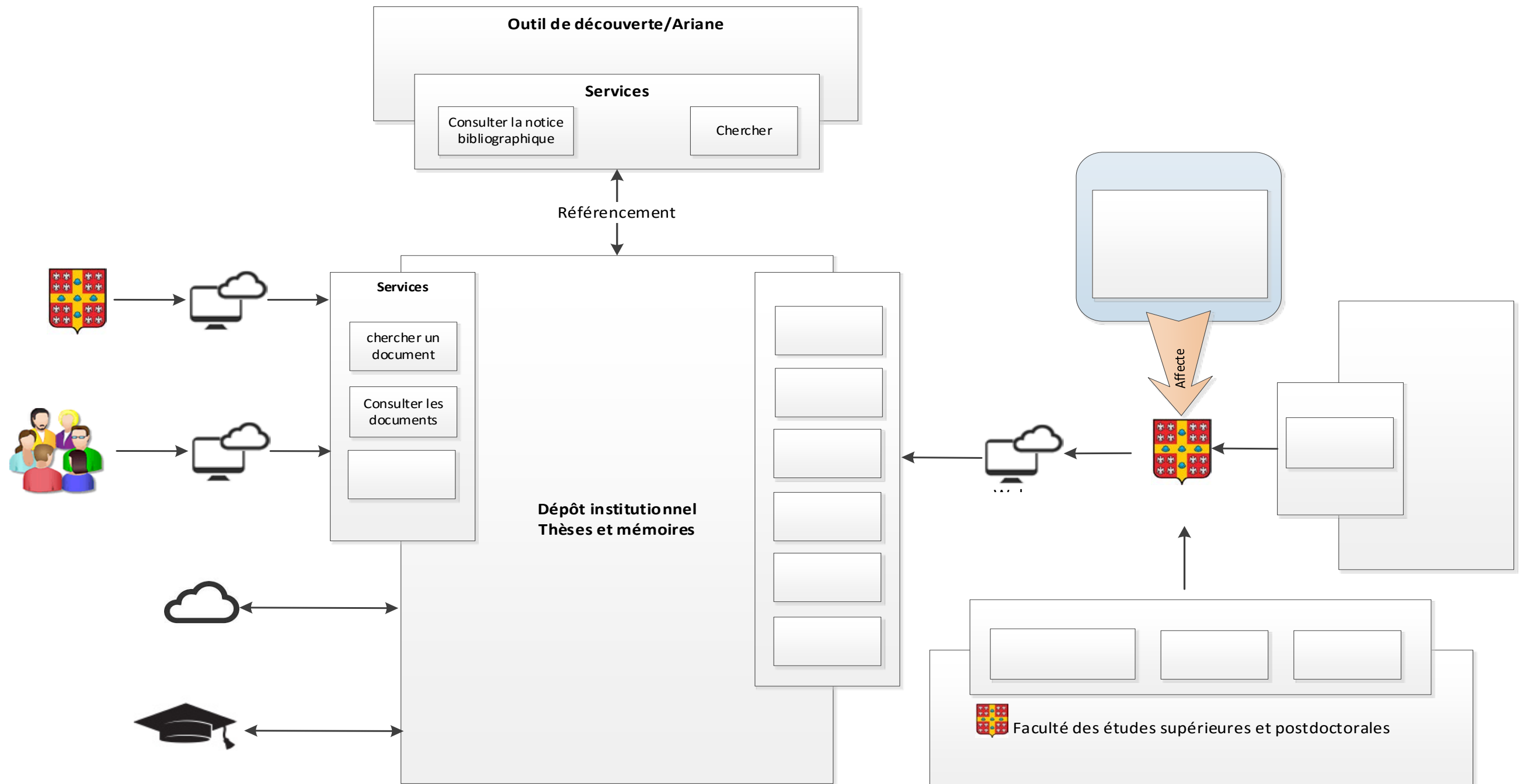
# 7 Alignement sur la mission et les orientations stratégiques de la BUL

La Bibliothèque a pour mandat d'assurer des fonctions auxiliaires de l'enseignement et de la recherche en fournissant un environnement intellectuel et physique de qualité dans le but de répondre aux besoins d'information de la communauté universitaire desservie.

Les objectifs de ce projet correspondent bien à cette mission ainsi qu'aux orientations stratégiques de la BUL. On note plus spécifiquement une adéquation avec les orientations suivantes :

- Soutenir, augmenter et coordonner la diffusion et l'accès à l'information et aux résultats de la recherche;
- Améliorer l'arrimage du développement des collections aux besoins de la recherche;
- Développer et promouvoir des collections mieux arrimées aux programmes d'enseignement;
- Soutenir activement l'offre de service de formation en ligne de l'UL;
- Offrir une expérience de qualité pour la navigation et l'accès à l'ensemble des contenus et ressources informationnels;
- Jouer activement son rôle naturel de diffuseur culturel, non seulement dans la communauté universitaire, mais également aux niveaux municipal et régional.

# 8 Solution recommandée





## 8.1 Résumé de la solution recommandée

---

La migration des thèses et mémoires d'Archimède vers Corpus<sup>UL</sup> doit être priorisée et repose sur les actions suivantes pour être menée à bien :

1. Utiliser Corpus<sup>UL</sup> comme plateforme de diffusion des thèses et mémoires de l'UL. Ce choix est justifié par les raisons suivantes :
  - Les thèses et mémoires font partie des publications scientifiques de notre institution et Corpus<sup>UL</sup> est la plateforme qui centralise ce type de contenu;
  - Une plus grande visibilité des thèses et mémoires sur le Web.
2. Simplifier le processus de diffusion des thèses et mémoires de l'UL :
  - Utiliser le système Constellio pour la réception et l'entreposage des thèses et mémoires en provenance de la FESP afin de le diffuser dans Corpus;
  - Trouver un équilibre entre les vérifications technologiques et les compétences techniques de la FESP et de l'étudiant pour ne pas retarder la diplomation.

Dans le cadre de l'analyse, plusieurs besoins d'affaire stratégique ont été identifiés et devront également être pris en charge :

- Mettre en commun les expertises de conservation numérique de la BUL (DATC) avec celle de la DGDAA afin d'identifier une plateforme de conservation pour les thèses et mémoires électroniques;
- Sensibiliser les étudiants aux enjeux et bénéfices d'une diffusion à grande échelle de leurs thèses et mémoires.

## 8.2 Solutions rejetées

Solutions alternatives envisagées	Raison(s) pour rejeter l'option
<p><b>Statu quo</b></p>	<p>Archimède est un système en fin de vie. La mise à jour technologique de l'application nécessiterait un temps de développement conséquent pour un résultat qui serait proche de ce qu'offre DSpace dès à présent.</p>
<p><b>ProQuest ETD Administrator</b>            ETD Administrator est un système de gestion du processus de dépôt permettant la diffusion dans Proquest Dissertation and Abstracts et le <a href="#">dépôt automatique dans le programme Thèses Canada</a> de Bibliothèque et Archives Canada.</p>	<p>Ce système complexifie le référencement dans les systèmes externes (Google, OAI, etc.).</p> <p>La diffusion dans ProQuest des thèses et mémoires est restreinte par rapport à une diffusion dans Corpus<sup>UL</sup></p> <p>La gestion des retraits serait rendue problématique.</p>
<p><b>Gestion du dépôt final dans DSpace</b></p>	<p>Ce scénario est obsolète en raison de l'implication de la DGDAА dans le processus d'évaluation.</p> <p>Les thèses et mémoires sont déposés directement dans Constellio par la FESP.</p>
<p><b>Plateforme dédiée aux thèses et mémoires</b></p>	<p>La création d'une nouvelle instance de DSpace indépendante de Corpus<sup>UL</sup> est inutile, car les thèses et mémoires sont des documents du même type que ceux déjà déposés dans Corpus (article, livre, etc.). Ils ont les mêmes caractéristiques de diffusion.</p>

## 9 Ampleur du changement lié à la situation

Les changements liés à la solution sont mineurs. Il s'agit en priorité de migrer les données d'un système vers un autre. Des modifications au processus de diffusion sont attendues, mais dans le sens d'une simplification. Plusieurs modifications doivent être apportées aux documents fondamentaux stratégiques de Corpus<sup>UL</sup> (directives, licence et condition d'utilisation). **Il faut prévoir des coûts supplémentaires pour l'espace de stockage.**

## 10 Impacts organisationnels et humains liés à la solution

Le volet opérationnel de la solution ne devrait pas entraîner de changements organisationnels ou humains majeurs. Par contre, les besoins d'affaires identifiés comme stratégiques nécessitent la mise en place de nouveaux services et requerront d'effectuer de nouvelles tâches.

# Annexe 1 : protocole d'entente BUL – FÉSP – BSP (signé en mai 2012)

Ce document précise les responsabilités respectives ainsi que les engagements pris par les instances en titre eu égard aux différents aspects reliés au projet des thèses électroniques.

## Du point de vue de la FÉSP

Les responsabilités sont les suivantes :

- Valider les règles générales de présentation lors du dépôt final;
- Transmettre, à une fréquence régulière, à la Bibliothèque, les dépôts finaux à produire;
- Informer la Bibliothèque des spécificités techniques de chaque dépôt (système d'exploitation, police de caractère, etc.);
- Séances d'information et de formation auprès des facultés;
- Communications ciblées auprès des étudiants;
- Assurer le suivi de toutes les questions posées par les étudiants (processus, gabarits, etc.).

## Du point de vue du BSP

Les responsabilités sont les suivantes :

- Mettre à jour de la « Boîte à outils pour la rédaction » à partir de contenus textuels et audiovisuels fournis par la FÉSP;
- Participer éventuellement à l'élaboration et à l'intégration de nouveaux contenus de formation dans la boîte à outils pour la rédaction.

## Du point de vue de la BUL

Les responsabilités sont les suivantes :

- Produire toutes les thèses et mémoires en format PDF/a.;
- Assurer la mise à jour des logiciels Word, OpenOffice et LaTeX de la FÉSP;
- Mettre à jour des gabarits Word et ODT sous la supervision de la FÉSP;
- Coordonner la gestion de la classe LaTeX sous la supervision de la FÉSP;
- Gérer le site [www.theses.ulaval.ca](http://www.theses.ulaval.ca);
- Collaborer avec la FÉSP pour l'exportation des métadonnées à partir de Banner;
- Lorsque nécessaire, déposer les thèses et mémoires à Bibliothèque et Archives Canada;
- Assurer le rayonnement de la collection (Érudit, NDLTD).

Étant donné l'ampleur des modifications effectuées dans le cadre du projet, il est entendu que l'année 2013 sera consacrée à la validation des changements apportés, à l'appropriation et à l'amélioration, le cas échéant, des nouveaux processus.

## **Échéancier**

La session d'hiver 2013 sera consacrée à une compilation des problèmes de contenu (décalage d'images, etc.) rencontrés lors du traitement à la Bibliothèque et à la consolidation d'une version finale du protocole.

Le 31 janvier 2013

# Annexe 2 : Fonctionnalités du site theses.ulaval.ca

La colonne décision sera remplie pendant la phase de conception

Fonctionnalité disponible	Équivalence dans Corpus <sup>UL</sup>	Décision
Recherche simple	Oui	
Recherche texte intégral	Oui	
Recherche avancée	Oui (non disponible dans Archimède)	
Fils RSS par discipline	<b>Non</b>	
Dépôt récent	Oui (mais pour toutes les collections).	
Recherche Tout champ	Oui	
Recherche par titre	Oui	
Recherche Par auteur	Oui	
Par directeur de thèse	<b>Non</b>	
Avertissement sur le Droit d'auteur et l'usage équitable	Oui (uniquement sur la page des items)	
Facette Type de document	Oui	
Facette Discipline	<b>Non</b>	
Facette Collection	<b>Non</b>	
Facette Langue	<b>Non</b>	
Facette Date	Oui	
Facette Format	<b>Non</b>	
Accès au document dans les résultats	<b>Non</b>	
Consultation du résumé dans les résultats	<b>Non</b>	
Tri par date croissante	Oui	
Tri par date décroissante	Oui	
Tri par Auteur	<b>Non</b>	
Tri par Pertinence	Oui	
Pagination des résultats de recherche	Oui	
Notice complète (Archimède n'a pas de notice abrégée)		
Mention des directions de recherche	Oui	

Accès au document en haut de page	<b>Non</b>	
Avertissement sur le droit d'auteur et l'usage équitable	Oui	
Résumé affiché dans toutes les langues disponibles	Oui	
Affichage de l'auteur, grade et date de dépôt	<b>Non</b>	
Affichage du lien permanent	Oui	
Consultation du contenu HTML en ligne	<b>Non</b>	
Liste des fichiers disponibles	Oui	
Site de la BUL pour le soutien	<b>Non</b>	CorpusUL a son propre lien pour le soutien.

# Annexe 3 : liste des systèmes ou sites impactés

## Listes courriels

Liste	Abonnés	Objectif	Action
<a href="mailto:theses-ul@ulaval.ca">theses-ul@ulaval.ca</a> (ou <a href="mailto:theses@ulaval.ca">theses@ulaval.ca</a> ) Liste de discussion	Koassi D'Almeida Pierre Lasou Productions Numériques	Liste de soutien pour les questions relatives aux thèses et mémoires électroniques.	À supprimer. Corpus <sup>UL</sup> dispose d'une adresse propre au soutien.
<a href="mailto:ulthese@aide.ulaval.ca">ulthese@aide.ulaval.ca</a> Liste de discussion	Koassi D'Almeida Pierre Lason	Adresse de soutien pour l'utilisation de la classe LaTeX ultheses	À conserver. Revoir la composition
<a href="mailto:ulthese-dev@bibl.ulaval.ca">ulthese-dev@bibl.ulaval.ca</a> Liste de discussion	Benoît Pouliot Koassi D'Almeida Jules Desharnais André Fortin Vincent Goulet Dominique Grenier Pierre Lasou Éric Martel	Adresse de contact du groupe responsable de la classe LaTeX ulthese	À conserver. Revoir la composition
<a href="mailto:THESES-ELEC@LISTES.ULAAVAL.CA">THESES-ELEC@LISTES.ULAAVAL.CA</a> Liste de discussion	34 abonnés, adresse institutionnel, courriel archivé non disponible. Pas créer par la BUL. N'a plus servi depuis 1999; la responsable était Carmen Tremblay, retraitée de la DTI.	???	À supprimer.

## Domaine (DNS)

URL	Action
<a href="http://theses.ulaval.ca/archimede/">http://theses.ulaval.ca/archimede/</a>	Rediriger vers Corpus <sup>UL</sup> (page de la collection des thèses et mémoires)
<a href="http://archimede.bibl.ulaval.ca/">http://archimede.bibl.ulaval.ca/</a> (renvoi à <a href="http://theses.ulaval.ca/archimede/">http://theses.ulaval.ca/archimede/</a> )	Rediriger vers Corpus <sup>UL</sup> (page de la collection des thèses et mémoires)



<a href="http://memoires.ulaval.ca/">http://memoires.ulaval.ca/</a> (renvoi à <a href="http://theses.ulaval.ca/">http://theses.ulaval.ca/</a> )	Rediriger vers Corpus <sup>UL</sup> (page de la collection des thèses et mémoires)
URL de notice : <a href="http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/16819">http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/16819</a> ou <a href="http://www.theses.ulaval.ca/1998/16819/">http://www.theses.ulaval.ca/1998/16819/</a>	Rediriger vers Corpus <sup>UL</sup> (page de la collection des thèses et mémoires)

### Application Archimède

Liste	URL	Action
Code source d'Archimède	<a href="https://sourceforge.net/projects/archimede/">https://sourceforge.net/projects/archimede/</a>	
Documentation d'Archimède (Open Source)	<a href="http://www.bibl.ulaval.ca/archimede/">http://www.bibl.ulaval.ca/archimede/</a>	

Articles sur Archimède : <http://dx.doi.org/10.1108/07378830510636283>

### Référencement

Liste	URL	Action
OpenDOAR	<a href="http://opendoar.org/id/321/">http://opendoar.org/id/321/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Mettre à jour l'information sur Corpus <sup>UL</sup>
Open ROAR	<a href="http://roar.eprints.org/1456/">http://roar.eprints.org/1456/</a> + <a href="http://roar.eprints.org/62/">http://roar.eprints.org/62/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Mettre à jour l'information sur Corpus <sup>UL</sup>
OpenArchives	<a href="http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites">http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites</a> (Mémoires et thèses de l'UL)	Supprimer le référencement de la Collection.
Open Access Directory	<a href="http://oad.simmons.edu/oadwiki/Free_and_open-source_repository_software">http://oad.simmons.edu/oadwiki/Free_and_open-source_repository_software</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Ajouter l'information sur Corpus <sup>UL</sup>

## Harvester

Liste	URL	Action
Érudit	<a href="http://www.erudit.org/fr/theses/laval/">http://www.erudit.org/fr/theses/laval/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Ajouter l'information sur Corpus <sup>UL</sup>
Oaister	<a href="http://oaister.worldcat.org/">http://oaister.worldcat.org/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Ajouter l'information sur Corpus <sup>UL</sup>
NDLTD Global ETD Search	<a href="http://search.ndltd.org/">http://search.ndltd.org/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Ajouter l'information sur Corpus <sup>UL</sup>
Open Access Theses and Dissertation	<a href="https://oatd.org/">https://oatd.org/</a>	Supprimer le référencement de la Collection. Ajouter l'information sur Corpus <sup>UL</sup>

# Annexe 4 : irritants de l'application Archimède

L'application ne propose pas de fonction d'édition des métadonnées. Pour mettre à jour les métadonnées, il faut modifier les fichiers XML directement.

Archimède et Ariane ne peuvent échanger leurs données facilement. Il en résulte une désynchronisation des données entre les deux systèmes.

L'indexation des thèses et mémoires se limite au titre uniforme des thèses. L'indexation matière n'est pas incluse dans le traitement.

La métadonnée sur la langue est erronée.

Les auteurs et directeurs de recherche ne font pas l'objet d'une validation par le fichier d'autorités auteurs.

L'interface visuelle de la console d'administration d'Archimède est désuète.

Le mécanisme de l'élaboration des URL permanente désuet. Il repose sur une arborescence de dossier (année, numéro de publication de la thèse ou du mémoire).

# Annexe 5 : Statistiques d'utilisation

Statistiques d'utilisation de la collection des thèses et mémoire de l'Université de Montréal

Papyrus compile des statistiques d'utilisation des documents depuis le 25 août 2009. Il s'agit de données des utilisateurs qui excluent les entrées provenant de moteurs de recherche. Ces données sont disponibles pour l'ensemble du dépôt, par communauté, par collection et pour chaque document.

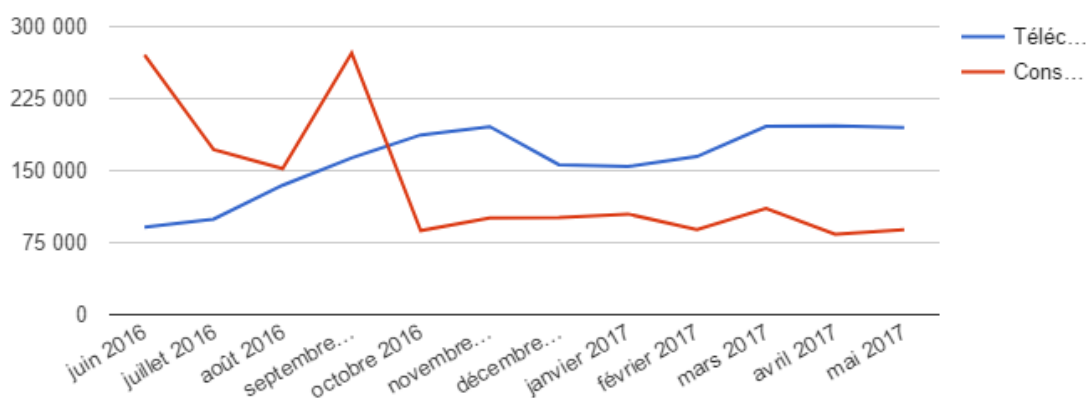
**Collection:** Thèses et mémoires électroniques de l'Université de Montréal

**Permalien:** <http://hdl.handle.net/1866/2621>

## Téléchargements de documents et consultations de notices

Total des téléchargements	Total des consultations
7 884 003	5 972 052

## Téléchargements et consultations au cours des 12 derniers mois



Source : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/2621/statistics?locale-attribute=en>

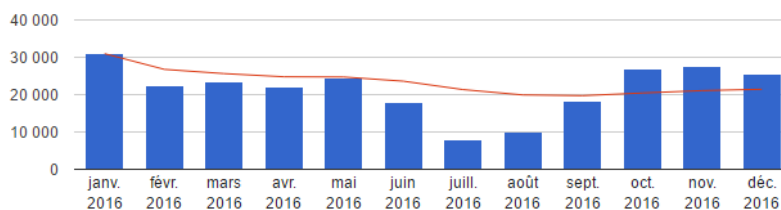
## Statistiques

Tout > Type de document: Thèse ou mémoire de l'UQAC

janv. 1, 2016 - déc. 31, 2016

Filtrer Dates Rapports

### Téléchargements



### Sommaire



**77** Documents



**257,254** Téléchargements



**100%** Texte intégral

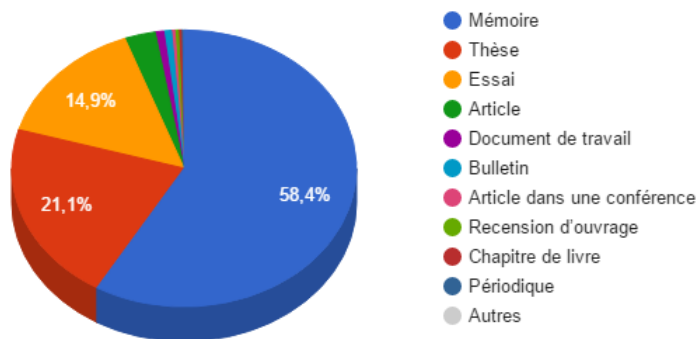


**100%** Libre accès

Source : [http://constellation.uqac.ca/cgi/stats/report/type/thesis/?range=2016&view\\_range=Afficher](http://constellation.uqac.ca/cgi/stats/report/type/thesis/?range=2016&view_range=Afficher)

## Statistiques d'utilisation de la collection des thèses et mémoire de l'Université de Sherbrooke

### Types de documents

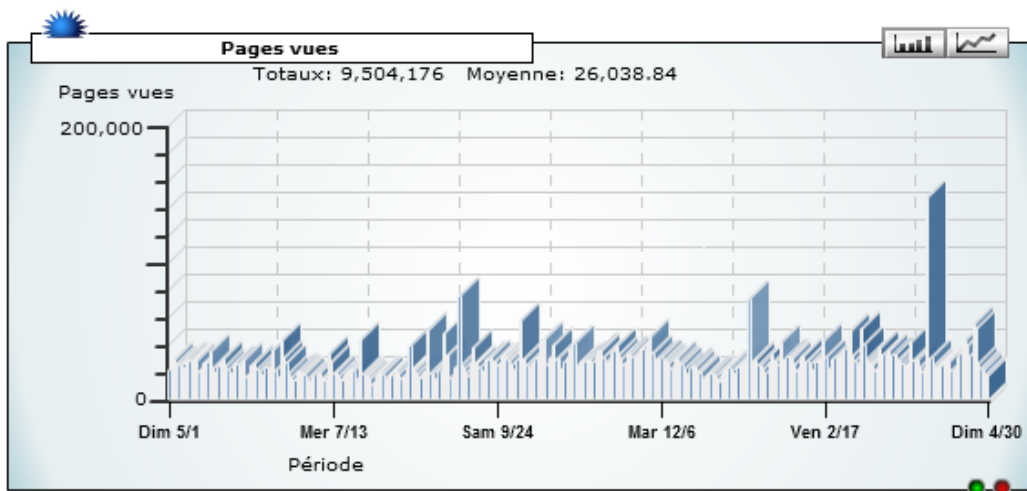
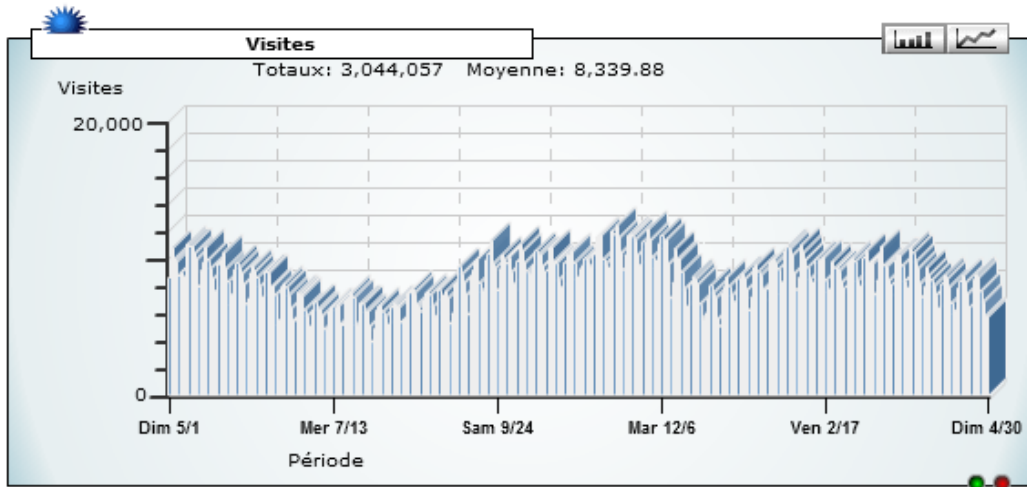


### Nombre total de visites et téléchargements

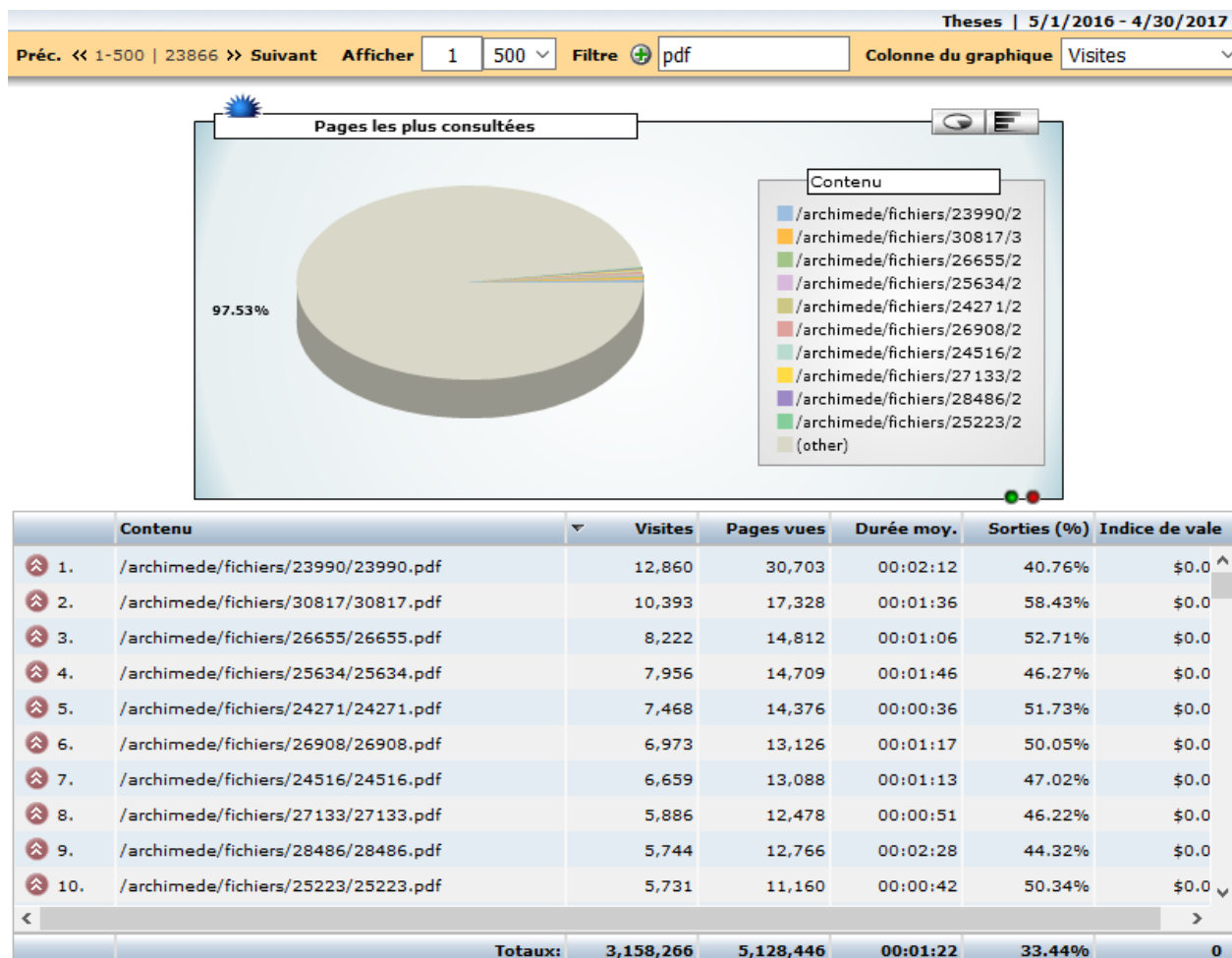
Visites	Téléchargements
1262785	2166577

Source : <http://savoirs.usherbrooke.ca/statistics-home>

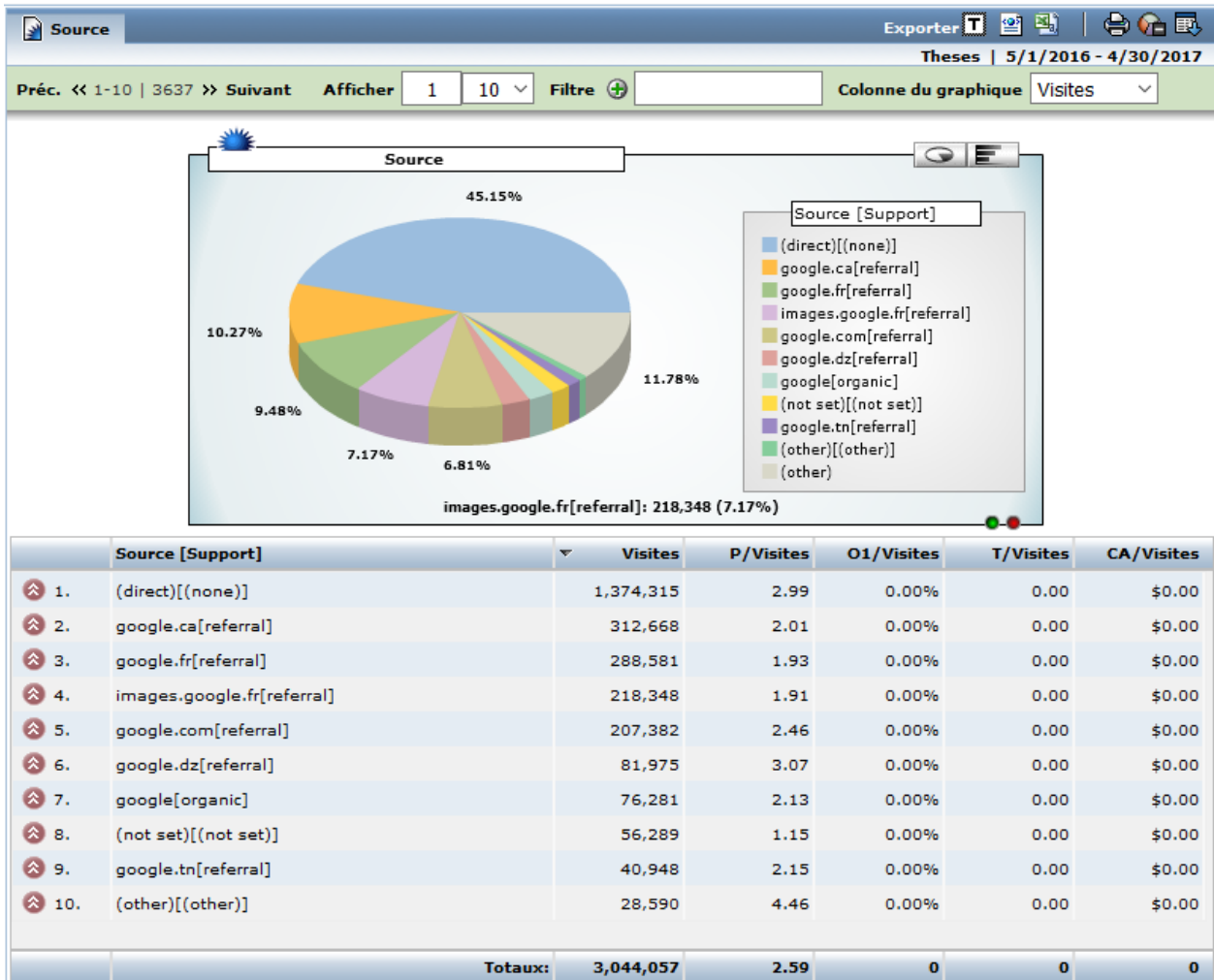
Cette image présente le nombre de visites dans Archimède pendant la période du 05-01-2016 au 01-30-2017.



Cette image présente le nombre de téléchargements dans Archimède pendant la période du 05-01-2016 au 01-30-2017.



Cette image présente la provenance des visiteurs d'Archimède pendant la période du 05-01-2016 au 01-30-2017.





# Annexe 6 : Liste des vérifications effectuées par la FESP

Extrait du message de Daniel Bérubé du 22 Mai 2017

Au dépôt final, on fait une ultime validation, mais seulement sur certains points plus à risque. Les validations se font la plupart du temps à partir du fichier Word parce que c'est plus facile de naviguer dans le document à partir de sa table des matières. Dans le processus, on ouvre quand même le PDF à un certain moment pour voir, notamment, s'il fonctionne et si les images sont bel et bien présentes. Je ne crois pas qu'on le fasse de manière systématique pour le moment, mais on pourra ajuster notre procédure si c'est requis. Par contre, pour le LaTeX, on ne va pas très loin. À ce que je sache, on ne fait aucune vérification des fichiers sources.

## Liste des vérifications au moment du dépôt initial du manuscrit:

### **Page de présentation**

- ❖ Doit se conformer au gabarit;
- ❖ Inclure tous les éléments nécessaires;
- ❖ Année 2017.

### **Page frontispice**

- ❖ Optionnelle.

### **Pages liminaires**

- ❖ En chiffres romains.

### **Tables des matières**

- ❖ Afficher les pages liminaires;
- ❖ Sections correspondantes;
- ❖ Pagination correspondante;
- ❖ Respecter ordre des parties.

### **Introduction**

- ❖ Paginée 1 en chiffre arabe.

### **Chapitres**

- ❖ Sur nouvelle page;
- ❖ Chaque article doit avoir un résumé ainsi qu'un avant-propos en début de document.

### **Annexes**

- ❖ Retirer les mentions d'éthique;
- ❖ Retirer les signatures;
- ❖ Retirer les informations personnelles.

## **Ordre des parties**

- 1. Page(s) titre;**
- 2. Résumé et Abstract;**
- 3. Table des matières et listes additionnelles;**
- 4. Dédicaces, remerciements et avant-propos;**
- 5. Corps du manuscrit;**
- 6. Bibliographie et annexes.**